

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° CE1452

présenté par

M. Peiro, rapporteur

à l'amendement n° CE|279 de Mme Got

ARTICLE 26

Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

« , aux niveaux national, européen et international. ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.